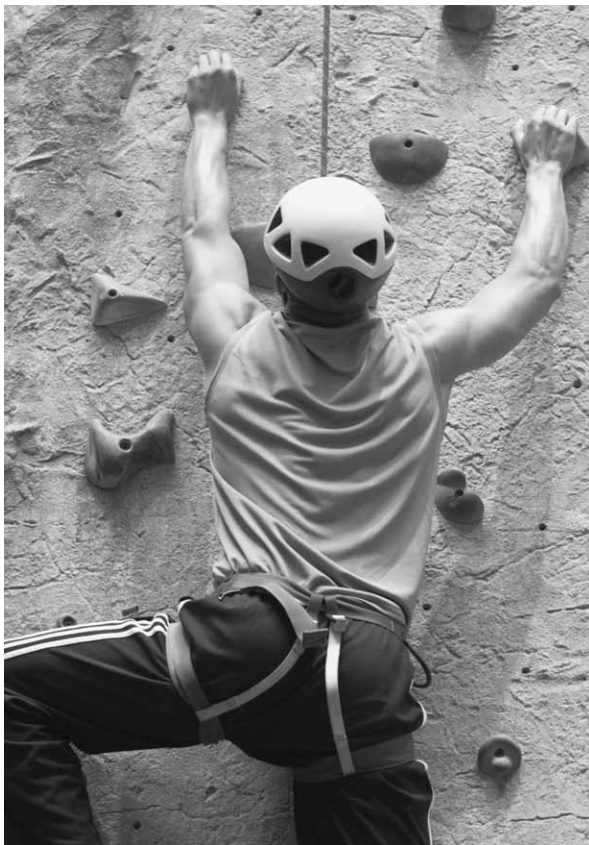


Pour rester en forme, **faites du sport ...**



au moins deux fois par semaine !

DO-ACO-008

Affiliation à un >>> **CLUB SPORTIF***

Apposer ici une **vignette**



* Cet avantage sera octroyé en conformité avec les statuts en vigueur dans notre mutualité.

081/777.777 • info@solidarisnamur.be • www.solidarisnamur.be
Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 à 5002 Namur (Saint-Servais)



Solidaris mutualité - Province de Namur

accorde à tous ses affiliés en ordre de cotisations complémentaires ainsi qu'à leurs personnes à charge **jusqu'à 40 euros d'intervention par an** sur le montant de l'affiliation à un club sportif reconnu officiellement.

Sans condition d'âge.

A FAIRE COMPLETER PAR LE RESPONSABLE DU CLUB SPORTIF, DE L'ASSOCIATION OU DE L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE.

Coordonnées du club, de l'association ou de l'infrastructure :

Dénomination :

Adresse du siège :

Localité :

Code postal :

Téléphone : /

Activité sportive pratiquée par l'affilié mentionné ci-avant

.....

Nom du responsable :

Nom :

Prénom :

Fonction :

certifie sur l'honneur que l'affilié mentionné ci-avant a payé la somme de euros pour son inscription, affiliation ou abonnement couvrant la période du au 20.....

Cachet :

Signature du responsable :